

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JANVIER 2026

Convocation du Conseil Municipal en date du 22 janvier 2026.

La séance débute à 19h05.

Conseil en exercice :

Gilbert MARCON, Maire,

Benoît VIDAL, Agnès DUDAL, Antoine RAMOS, Marie-Paule ROURISSOL, adjoints,

Thibault BERTRAND, Corinne BORTOLOTTI, Stéphanie SOULIER, Nicolas GUISCHET, William FONTI, Mélanie GENTE, Lucie BRUNO, Francis BAYLE, Jean-Marc GIACOPELLI, conseillers.

Etaient présents :

Gilbert MARCON, Benoît VIDAL, Agnès DUDAL, Antoine RAMOS, Marie-Paule ROURISSOL, Thibault BERTRAND, Corinne BORTOLOTTI, Nicolas Guischet, William FONTI, Mélanie Gente et Francis BAYLE.

Etaient absents : Jean-Marc Giacopelli, Lucie Bruno et Stéphane Soulier.

- Le quorum étant atteint (11 votants), le conseil municipal peut délibérer valablement.
- Le conseil municipal est présidé par Gilbert Marcon, Maire.
- Le conseil désigne Marie-Paule ROURISSOL pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
- Le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2026 est lu et approuvé à l'unanimité.

1 – Approbation de la création d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie (commune de moins de 2000 hab.) qui annule et remplace la délibération 2026_0104D :

M. le Maire expose à l'assemblée que la délibération N°2026_0104D modifiée et votée le 19 janvier 2026 n'est pas valable du fait de la suppression du nombre d'heures hebdomadaire. Le poste créé doit obligatoirement comporter un nombre d'heures défini afin de budgétiser les sommes correspondantes.

M. le Maire propose la création à compter du 1er février 2026 d'un emploi permanent de Secrétaire Général de Mairie relevant de la catégorie hiérarchique B dans le grade de rédacteur territorial, à temps non complet pour une durée de 30 heures hebdomadaire.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette proposition.

Fin du Conseil Municipal,

Monsieur le Maire clôt la séance à 19h35.

Fait à Mirabel

Le 27 janvier 2026

M. Gilbert MARCON,
Maire.



Mme Marie-Paule ROURISSOL,
Secrétaire de séance.



